

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES

CONSEIL DES COMMISSAIRES

Séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, tenue le mardi 26 août 2008 à 19 h 30 au Centre multiservice de Sainte-Thérèse, 125, rue Beauchamp, Sainte-Thérèse.

PRÉSENCES

Étaient présents : Mmes Josée Bastien, Nadine Blais, Sandra East, Hélène Farsa, Paule Fortier, Estelle Labelle, Christine Labrie, Lise Landry, Lucie Ouellette, Guylaine Richer et Johanne Roy, MM. Pierre Bertrand, Denis Claude Blais, Normand Chalifoux, Jean Deschênes, Benoît Gagnon, Claude Girard, Gilbert Guérette, Louis Kemp, Daniel Legault, Jean Paquette et Michel Phaneuf, ainsi que Mme Karine Lefrançois, commissaire-parent.

Aussi présents : MM. Jean-François Lachance, dir. gén., Yves Marcotte, dir. serv. aff. corp. et comm., Mme Marie-France Boyer, dir. gén. adj., MM. Richard Chaurest, dir. gén. adj., Yvon Truchon, dir. gén. adj., Denis Riopel, dir. serv. ress. mat. et Jonathan Desjardins Mallette, cons. jur. dir. serv. aff. corp. et comm.

Mmes Johanne Beaulieu, Elisa Rietzschel et M. Stéphane Racine ont prévenu de leur absence.

OUVERTURE

Les commissaires présents forment quorum sous la présidence de Mme Paule Fortier, présidente.

PROCÈS-VERBAL

Résolution n° CC-080826-2934

Il est proposé par Mme Lucie Ouellette

D'ADOPTER tel quel le procès-verbal de la séance du 25 juin 2008.

Adopté

QUESTIONS DU PUBLIC

Mmes Maryse Chevalier et Rachel Tessier interpellent la Commission scolaire relativement au transport de leurs enfants. Mme Chevalier souhaite que son enfant soit transporté en berline et non en autobus, compte tenu de sa situation particulière et Mme Tessier aimerait que ses enfants, qui sont en garde partagée, soient transportés à partir des deux adresses.

M. Gilbert Guérette occupe son siège à 19 h 45.

ORDRE DU JOUR

Résolution n° CC-080826-2935

Il est proposé par Mme Sandra East

D'ADOPTER le projet d'ordre du jour tel que modifié, lequel comprend les sujets suivants en plus des points statutaires :

5. Rapport sur les adjudications de contrat durant la période estivale;
6. Modification à la composition des conseils d'établissement des écoles à compter de l'année scolaire 2008-2009 :
 - 6.1 École secondaire Liberté-Jeunesse;
- 8.2.1 Rapport du comité de parents du jeudi 5 juin 2008;
- 8.4.2 Rapport sur les travaux dans nos établissements durant la période estivale;
- 9.1 Motion de félicitations : Polyvalente Sainte-Thérèse (M. Gagnon)

DE PERMETTRE à la présidente d'intervertir l'ordre des sujets, selon son bon jugement.

Adopté

ADJUDICATION DE CONTRAT DURANT LA PÉRIODE ESTIVALE

La direction générale indique qu'aucun contrat n'a été adjugé par la Commission scolaire, en application de la résolution n° CC-080625-2913.

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT – ÉCOLE SECONDAIRE LIBERTÉ-JEUNESSE

Résolution n° CC-080826-2936

ATTENDU qu'en vertu de l'article 43 de la Loi sur l'instruction publique, la commission scolaire détermine, après consultation de chaque groupe, le nombre de représentants au conseil d'établissement;

ATTENDU la composition actuelle du conseil d'établissement de l'École secondaire Liberté-Jeunesse, telle qu'établie par le conseil des commissaires (SIP-13) en 1998;

ATTENDU la baisse de clientèle subie par l'établissement depuis quelques années;

ATTENDU les difficultés récurrentes à combler certains postes au sein du conseil d'établissement;

ATTENDU le résultat de la consultation effectuée auprès des parents et des membres du personnel;

ATTENDU la recommandation de la direction de l'école;

Il est proposé par Mme Hélène Farsa

D'ÉTABLIR comme suit la composition du conseil d'établissement de l'École secondaire Liberté-Jeunesse à compter de 2008-2009 :

- Seize membres, dont sept parents, cinq enseignants, un membre du personnel professionnel, un membre du personnel de soutien et deux élèves.

Adopté

FÉLICITATIONS – POLYVALENTE SAINTE-THÉRÈSE

Résolution n° CC-080826-2937

Il est proposé par M. Benoît Gagnon

D'ADRESSER des félicitations à la direction, ainsi qu'à l'ensemble des membres du personnel de la Polyvalente Sainte-Thérèse, afin de souligner le travail accompli lors de la rentrée des élèves pour l'année scolaire 2008-2009, laquelle s'est très bien déroulée pour tous, élèves et personnel.

Adopté

HUIS CLOS

Résolution n° CC-080826-2938

Il est proposé par Mme Sandra East

DE SIÉGER temporairement à huis clos.

Adopté

Il est 20 h 45.

SÉANCE PUBLIQUE

Résolution n° CC-080826-2939

Il est proposé par Mme Estelle Labelle

DE REPRENDRE les délibérations en séance publique.

Adopté

Il est 21 h 5.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution n° CC-080826-2940

Il est proposé par M. Louis Kemp

DE LEVER la séance.

Adopté

Il est 21 h 10.

Paule Fortier, présidente

Yves Marcotte, secrétaire général